



AVIS DE SCRUTIN

Bureau du taxi de Montréal
Élection régulière – 13 juin 2019

Avis est donné aux électeurs du Bureau du taxi de Montréal qu'un vote par la poste est tenu aux fins de combler le poste d'administrateur élu par et parmi les titulaires de permis valides **de propriétaire de taxi spécialisé en services réguliers ou restreints** des agglomérations de l'île de Montréal au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal.

1. Les personnes mises en candidature à ce poste sont :

Toufic BITAR
Hassan KATTOUA
Mihab OSMAN
Malek ZINATI

2. La date de clôture du vote est le **jeudi 13 juin 2019 à 16 heures**. Tout bulletin de vote reçu après 16 heures le 13 juin 2019 **sera annulé**.
3. Veuillez suivre attentivement les instructions à l'électeur jointes, pour exercer votre droit de vote. Le défaut de produire la déclaration de l'électeur BT-1 et la photocopie de la pièce d'identité, entraînera l'annulation du vote.
4. Le dépouillement et le recensement des votes seront effectués le **14 juin 2019 à compter de 9 h 30 au 5000, rue Sherbrooke Est**, Montréal, H1V 1A1, et les résultats seront diffusés sur le site ville.montreal.qc.ca/taxi.

Montréal, le 24 mai 2019

Me Yves Saindon, greffier
Président d'élection
Ville de Montréal

514 872-TAXI (8294)
ville.montreal.qc.ca/taxi